

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 28 (1964)
Heft: 109-110

Artikel: Limite nord du provençal à l'est du Rhône
Autor: Tuaillon, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIMITE NORD DU PROVENÇAL A L'EST DU RHÔNE

Pour préciser la ligne d'affrontement des deux groupes dialectaux, je vous présente une carte qui découpe à travers les Alpes une bande de territoire comprenant les villes de Valence et de Briançon, du côté provençal, et, du côté francoprovençal, celles de Grenoble et de Suse¹. A l'ouest, comme la carte doit comporter une lisière sur les départements de la Loire et de l'Ardèche, je donne les renseignements que j'ai pour cette mince région marginale. Le centre de la carte est occupé par quatre départements : la Drôme et l'Isère, qui sont l'un et l'autre traversés par la limite linguistique ; le département de Savoie, entièrement francoprovençal et celui des Hautes-Alpes, entièrement provençal. A l'est, le territoire italien se partage entre la province de Turin, au nord et celle de Cuneo, au sud ; cette fraction de l'Italie est entièrement gallo-romane².

Linguistique ou non, la géographie des Alpes n'est pas une géographie plane. Le cartographe doit trouver un moyen d'indiquer l'importance de la troisième dimension : l'altitude. Le plus simple est d'indiquer un grand nombre de cours d'eau. Le lecteur est prié d'y voir non seulement l'endroit où coule une rivière, mais l'axe selon lequel se creuse un

1. *Situation linguistique de la ville de Suse*. Si toute la région de Suse relève du gallo-roman (cf. Terracini *Minima, Saggio di ricostruzione di un focolare linguistico* (Susa). *ZFRP*, 1937, LVII, p. 672 à 726 ; la carte est à la page 679, la ville de Suse elle-même a été linguistiquement italianisée en deux étapes : d'abord par le piémontais, aux XVIII^e et XIX^e siècles, au temps de l'administration sarde, relevant de la cour de Turin, puis de nos jours, par l'italien officiel.

2. *Contact du gallo-roman et du piémontais*. Au Congrès de Florence de 1957, (*Atti. Sansoni, Firenze, 1960. Volume II, p. 315*) M. Grassi a déclaré que sa communication *Correnti linguistiche in una valle provenzaleggiante del Piemonte (Val Varaita)* n'était qu'une prépublication des résultats obtenus dans la préparation de son étude sur les confins entre piémontais et provençal. La publication définitive de ce travail établira avec précision l'étendue du provençal en Italie.

sillon profond qui draine toute l'activité d'une communauté humaine assez indépendante de ses voisines. Il n'y a généralement pas de possibilité de communication latérale. Un débouché est toujours ouvert du côté aval vers le confluent. Du côté amont, le col qui domine la source de la vallée n'est franchissable que pendant l'été. La dialectologie permet de souligner l'importance du col dans la géographie humaine des Alpes.

Voilà les raisons qui m'ont fait adopter un fond de carte très dense, en particulier au centre de la carte, dans le bassin du Drac. Ce sont les rivières qui entament le massif le plus épais des Alpes françaises et la limite linguistique obéit à l'architecture de ces vallées. Un fond de carte si compliqué interdit l'utilisation de nouveaux traits pour les isophones ; on est obligé de recourir aux sigles différents selon les différents patois : voir la légende de la carte.

La lecture de la légende montre bien l'orientation de ce travail : j'ai d'abord cherché à établir la limite au sud de laquelle les parlers ne peuvent plus être appelés francoprovençaux ; puis, à l'aide de quelques traits phonétiques, j'ai essayé de déterminer la qualité du provençal qu'on trouve immédiatement au sud de cette limite.

Un mot sur mes sources de documents : la carte contient un nombre très important de relevés. Quelques-uns seulement viennent d'enquêtes personnelles. Pour la très grande majorité des autres, j'ai consulté toute la documentation livresque donnée par la *Bibliographie des dictionnaires patois*¹, les atlas linguistiques, et surtout deux sources manuscrites : les carnets de Duraffour² et les réponses aux questionnaires de Clédât³.

1° L'AFFRONTMENT DES DEUX FAMILLES DE PARLERS

Sauf Ronjat⁴ qui se fonde sur la notion un peu vague d'intercompréhension, on a toujours eu recours, pour délimiter le francoprovençal du provençal, au principe premier d'Ascoli : la palatalisation ou la non-

1. Wartburg, *Bibliographie des dictionnaires patois*. Paris, Droz, 1934 ; et *Supplément* publié par Keller H.-E., Genève-Lille, 1955.

2. Le n° 644 de la *Bibliographie des dictionnaires patois*. Actuellement à l'Institut de Linguistique romane de Lyon.

3. Les réponses aux deux questionnaires de Clédât se trouvent à la Bibliothèque universitaire de Lyon.

4. Ronjat, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. Montpellier, 1930. Tome I, p. 9 à 25.

palatalisation de A derrière consonne palatale ; MANDUCARE donne un type *mēdžī*, en francoprovençal et un type *mēdža*, dans le nord du provençal. Or en appendice à un article *Sur l'origine des adjectifs NOSTRON et VOSTRON*, M. Hasselrot déclare que ce travail de délimitation du franco-provençal « a déjà été entrepris pour le moins une douzaine de fois, avec des résultats toujours très différents et toujours très incorrects »¹.

Pour ne pas établir la limite sur un choix malheureux qui aboutirait à un résultat encore incorrect, je reprends l'ensemble du problème de la palatalisation des timbres A derrière consonne palatale :

Le traitement de $\kappa + A$ initial donne des résultats trop complexes pour permettre une limite claire².

Pour le A tonique, nous n'avons pas de mots isolés commodes : CANIS et CAPRA sont compliqués par la phonétique de la consonne qui suit le A tonique. Restent les morphèmes verbaux -ARE, -ATU et -ABAM.

Pour le A atone final, les féminins comme VACCA, FILIA, NIGRA ne manquent pas.

Ces deux derniers cas forment des séries riches, à emploi très fréquent ; ils caractérisent bien un parler, c'est un avantage. Mais, comme toute série morphologique, elles risquent d'être affectées par l'analogie. Voici le tableau du double traitement francoprovençal :

	MANDUCARE	PORTARE
-ARE	<i>mēdžī</i>	<i>porta</i>
-ABAM	<i>mēdžīvo</i>	<i>portavo</i>
-ATU	<i>mēdžī</i>	<i>porta</i>
-ATA	<i>mēdža</i> ³	<i>porta.</i>
	VACCA	FEMINA
singulier :	<i>vatši, vatšé, vatš</i>	<i>fēna</i>
pluriel :	<i>vatšé</i>	<i>fēné</i>

Tous les parlers francoprovençaux ne possèdent pas toutes les oppositions : l'analogie a beaucoup nivelé. Mais que ce soit là, le francoprovençal ancien — ou du moins le francoprovençal fondamental, car

1. *Studia Neophilologica*, XI (1938-39), p. 62 à 84.

2. Gardette, *Géographie phonétique du Forez*. Mâcon, Protat, 1941, p. 190 à 194.

3. Cette forme s'explique par la série suivante :

mēdžīa (Palatalisation du A tonique ; maintien de l'atone finale.)

mēdžīa (Bascule de l'accent sur l'atone finale en hiatus : cf. VITA devient *vya*.)

Ensuite sont possibles des formes comme *mēdžya*, *mēdža*.

l'analogie peut avoir joué d'une manière préventive, avant que la tendance phonétique n'ait vraiment abouti — j'en vois la preuve dans la carte de la plus grande palatalisation du A tonique. M. Mellillo l'a établie, dans un récent article : *Intorno alle probabili sedi originarie delle colonie francoprovenzali di Celle e Faeto*¹. Où se trouvent ces aires de palatalisation totale, celles où l'imparfait et le participe masculin connaissent, comme l'infinif, les deux séries, l'une en *i*, l'autre en *a* ? Elles se trouvent d'une part en Suisse : pays de Vaud et canton de Fribourg, d'autre part à l'ouest, dans le Beaujolais et le Forez ; il y a encore deux autres petites aires marginales en Mâconnais et en Louhannais ; enfin une butte-témoin centrale en Bugey. Il est difficile de ne pas voir là une « aire brisée », conservatrice d'un état ancien ou d'une tendance ancienne.

Comment reconstituer les faits ? Le francoprovençal possédait, et il possède aujourd'hui encore, dans les régions qu'on vient de citer, deux séries de morphèmes verbaux qui s'opposent phonétiquement sans assumer aucune opposition distinctive dans l'ordre de la grammaire. C'est une complication dans l'ordre des formes et une inutilité dans l'ordre des valeurs. Il n'est pas insensé de s'attendre alors à une simplification des formes. Ainsi le français qui connaissait une opposition de ce genre, l'a réduite assez vite. Mais il faut remarquer que l'opposition du français s'articulait sur les timbres *é* et *ié* ; *porter/mangier* ; *portèrent/mangèrent*, qu'elle était donc matériellement, phonétiquement fragile. L'amplitude phonétique de l'inutile opposition francoprovençale : *a/i* était plus large, plus solide, elle a été un obstacle ou un frein aux tendances simplificatrices. Aussi l'analogie n'a-t-elle pas tout simplifié en francoprovençal ; tant s'en faut. Ce qui s'est écroulé sur le plus vaste ensemble, tout le centre du domaine : Valais, Val d'Aoste, Savoie, Dauphiné, Bresse, c'est l'opposition des deux participes masculins. L'identité des formes féminines a été l'auxiliaire de la simplification. L'opposition des deux imparfaits a disparu en Bresse et en Dauphiné.

Plus résistantes ont été les oppositions des deux infinitifs et des finales féminines, bien que dans le dernier cas, l'identité des pluriels eût pu apporter son aide. Elles connaissent bien, soit l'une, soit l'autre, de petites aires de simplification : les patois indiqués par des triangles sur la carte, surtout dans la Drôme et dans l'Ardèche, c'est-à-dire sur les

1. *Revue de Linguistique romane*, XXIII (1959), p. 1 à 34. Carte : p. 6.

pourtours. Il faut constater que les tendances à la simplification trouvent là une aide dans le voisinage et l'exemple du provençal, qui, pour tous ces mots, n'a qu'une seule série en *a*.

Mais l'analyse des réalités complexes de l'ensemble francoprovençal permet de juger correctement des données périphériques. Toute série double risque d'être réduite. Il ne faut donc pas prendre un seul cas, mais tous les cas, et appeler francoprovençal tout parler dans lequel on décèle la moindre tendance à la palatalisation de *A* derrière consonne palatale ; sont provençaux les parlers qui ne présentent aucun cas de palatalisation du *A*. Dans cette trop rapide communication, je me suis borné aux deux cas essentiels, infinitifs et finales féminines, en restant attentif à d'autres indices, s'ils apparaissaient.

Qu'on ait raison d'appeler francoprovençal, un patois qui dit *mêdža* pour *MANDUCARE*, pourvu que par ailleurs, il ait la palatalisation à la finale féminine atone, j'en vois la preuve dans un village de l'Ardèche proche d'Annonay, le village indiqué par un sigle triangulaire, avec le numéro 3. L'infinitif en *-a* semble indiquer que le *A* tonique n'y est pas palatalisé, pourtant, voyez le nom du village : Davézieux. Le *A* tonique derrière *yod* du suffixe *-IACU* y a été palatalisé, d'une façon tout à fait francoprovençale. Le toponyme confirme ici qu'on a raison de considérer comme francoprovençal tout parler qui a la moindre trace de palatalisation du *A*, ici le *A* atone final. En établissant la limite sud du francoprovençal, M. Hasselrot¹ avait choisi ce seul indice. C'est un choix heureux ; la carte montre que c'est le trait francoprovençal le plus largement conservé vers le Sud.

Pourtant, à l'est du Rhône le travail de M. Hasselrot est à reprendre. Dans cette région, il n'a pas pu, faute de documents, établir la limite d'après le principe qu'il avait adopté. Il se contente de reprendre la limite de Devaux², établie d'après les seuls infinitifs et il ajoute : « mais elle paraît coïncider ici avec celle entre *-i* et *-a* finals et atones. » Et en gros M. Hasselrot avait raison ; seuls les bas pays qui étendent de petits vallonnements entre la basse vallée de l'Isère et le Rhône, comme d'ailleurs quelques villages au nord-est de l'Ardèche, constituent des régions où les caractéristiques francoprovençales vont s'estompant peu à peu. Dans les

1. Article cité.

2. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*. Paris-Lyon, 1892. Voir la carte à la fin de l'ouvrage.

massifs alpins au contraire, du Vercors à la frontière italienne, la limite entre les deux groupes de parlers est toujours nette, ou plutôt les caractéristiques francoprovençales s'arrêtent toujours d'une façon brutale. La multiplicité des relevés de la carte l'établit clairement. C'est une caractéristique à noter de la géographie linguistique des Alpes.

2° CARACTÉRISTIQUES DU PROVENÇAL NORD DANS LES ALPES

Ce serait l'objet d'un plus long travail que de montrer par le détail, toutes les caractéristiques des parlers alpins qu'on trouve immédiatement au sud de cette limite. J'ai choisi trois traits phonétiques :

- le traitement de *p* intervocalique ;
- — du groupe *st* ;
- — de *t* intervocalique.

Et d'abord une remarque : les patoisants de ces premiers villages non francoprovençaux n'ont pas l'impression de parler provençal. A la Chapelle-en-Vercors (Drôme), l'informateur dit tout simplement qu'il parle patois et que les gens du Diois parlent provençal, eux, et il ajoute qu'il comprend ce provençal du Diois.

A) *P* INTERVOCALIQUE.

Le traitement du *p* intervocalique permet de distinguer deux régions : celle de *ra^vo*, *né^vu*, *kuvè^r* pour « rave », « neveu », « couvert » et celle de *ra^bo*, *né^bu*, *kubè^r*. Mais cela ne va pas sans difficultés. Si des linguistes veulent s'attaquer au caractère impératif d'une loi phonétique, je ne pense pas qu'ils trouveraient facilement un meilleur exemple que le traitement du *p* intervocalique à travers les parlers provençaux du nord. J'ai dépouillé l'*ALF*, pour treize points et seize cartes. Les résultats consignés dans un tableau sont éloquents (voir tableau ci-contre).

Aucun patois n'a pour ce phénomène, un traitement homogène à 100%. La plus forte moyenne est de 11/15, pour deux points des Hautes-Alpes, Saint-Firmin et Veynes, encore que ce ne soient pas exactement les mêmes mots qui aient un *b* ou un *v*, dans les deux parlers. Les plus faibles moyennes n'atteignent pas zéro : Saint-Nazaire (Drôme) a deux *b*, sur 15 mots, aux mots *abeille* et *chanvre* ; le Monestier-de-Clermont (Isère)

P INTERVOCALIQUE DANS LE NORD PROVENÇAL, d'après l'ALF.

MOTS & CARTES	826	838	837	836	847	857	849	868	869	971	972	982	992	REMARQUE PAR MOT
ABEILLE 1.....	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	13/13 à 940 frpr.
CRÈVENT 353.....	b	v	v	b	b	v	v	b	b	b	p	p	p	9/13 dont 3 p.
CHANVRE 234.....	mbr	br	b	b	b	b	vr	rb	rb	b	b	nb	rb	12/13 souvent groupé.
CHEVEU 270.....	poil	v	v	v	v	v	v	poil	poil	v	v	poil	poil	0/8 kabey sud-est.
NEVEU 907.....	b	v	v	b	b	b	v	b	b	b	b	b	b	10/13.
RAVE 1133.....	b	v	v	b	b	b	v	b	b	b	b	b	b	10/13.
PEUPLIER 1008.....	b	v	b	b	b	b	b	b	b	?	?	?	?	8/9.
SAVON 1204.....	b	v	v	b	v	b	v	bl	v	v	v	v	v	4/13.
SÈVE 1230.....	b	v	b	b	v	v	v	v	v	v	v	v	v	3/13 dont 837.
TOIT «couvert» 1310	b	v	b	v	?	?	v	b	b	b	b	b	b	9/11.
COUVERT 343.....	v	v	v	b	b	b	v	b	b	b	b	b	?	8/12.
COUVERCLE 1797...	b+v	?	v	b	b	b	v	b	b	b	b	b	?	8 1/2/11.
TRAVAILLER 1324...	v	v	v	v	v	v	v	b	b	v	v	v	v	2/13.
TROUVER 1339.....	v	v	v	v	v	v	v	v	b	b	v	b	b	3/13.
PIVOINE 1670.....	v	v	v	v	v	?	v	v	v	v	?	?	v amuï	0/10 pibana sud-est.
ÉVÊQUE 1820.....	b/v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	v	0 1/2/13 b à l'ouest.
TOTAL PAR PATOIS..	$\frac{10 \ 1/2}{15}$	$\frac{2}{15}$	$\frac{5}{16}$	$\frac{10}{16}$	$\frac{8}{15}$	$\frac{8}{14}$	$\frac{2}{16}$	$\frac{11}{15}$	$\frac{11}{15}$	$\frac{9}{15}$	$\frac{8}{14}$	$\frac{9}{13}$	$\frac{6}{12}$	

a deux *b* sur 16 mots, aux mots *abeille* et *peuplier*. Le patois de Chabeuil (Drôme) connaît le *b* provençal pour *abeille*, *chanvre*, *peuplier*, *sève* et *couvert* signifiant « toit » ; mais il y a un *v*, pour *couvert* signifiant « nuageux » ainsi que pour *couvercle*, *crever*, *cheveu*, *neveu*, *rave*, *savon*, *trouver*, *travailler*, *évêque*, *pivoine*. C'est-à-dire 5 *b*, contre 11 *v*.

Si l'on considère le rendement de chaque mot, on constate qu'*abeille* a toujours un *b* (le traitement provençal déborde même jusqu'à Grenoble) ; que les mots *peuplier* et *chanvre* ont assez souvent une allure méridionale, alors que les verbes *trouver* et *travailler* ont subi l'influence du Nord. Le mot *évêque*, qui a généralement un *b* à l'ouest du Rhône, a toujours un *v* à l'est. La famille issue de COOPERTU : couvert, nuageux, le toit, le couvercle, n'est pas très harmonisée, ou plutôt elle utilise les deux traitements, pour distinguer les différents sens.

Dans ce désordre, deux choses nous permettent de voir clair :

1° Les cartes de *rave* et de *neveu* ont la même configuration et l'isophone commun sépare d'ailleurs les points qui ont un rendement supérieur à 50 %, des autres points.

2° Le département des Hautes-Alpes et son annexe linguistique, les hautes vallées italiennes provençales, constituent une aire marginale conservatrice, ou accentuant le traitement provençal. Quelques mots généralement francisés en provençal, comme *trouver* et *travailler* se présentent avec un *b* dans les régions de Gap et de Briançon. Ces hyperprovençalismes permettent d'affirmer que, malgré les exceptions de *pivoine*, *d'évêque* ou de *sève*, le traitement provençal est bien autochtone dans les hauts bassins du Drac, de la Durance et du Pô.

Pour l'Isère et la Drôme, les caprices de ce traitement phonétique m'ont fait peut-être installer des sigles arbitraires ; je dois quelques explications. Pour les points de l'ALF, j'ai obéi à la moyenne donnée par le tableau et à la configuration commune des deux cartes de *neveu* et de *rave*. Pour le Trièves, la thèse de M. Tausch, *Die Lautentwicklung der mundarten des Trièves* (Berlin, 1954) prend, pour ses tableaux phonétiques, l'exemple de COOPERTU, qui donne *tsubèr* ou *kubèr*. Pour l'Oisans et le Valbonnais, les relevés de Duraffour et le double questionnaire de Clédât permettent de décider. Dans cette région, il est tentant de tirer argument des toponymes. Le Valgaudemar (Hautes-Alpes) offre un traitement provençal, dans le nom de la commune Villar-Loubière. L'Isère provençale où le *p* intervocalique est représenté par *v*, offre *Chan-*

telouve. Si le latin LUPA est de toute évidence présent dans *Loubière*, il ne l'est que par le biais d'une étymologie populaire dans *Chantelouve*. Remettons la linguistique en accord avec la zoologie. *Chantelouve* vient de CANTA-ALAUDA, on devrait dire *Chante-Alouve*, *Chante-Alouette*. Mais on a mutilé le nom de l'oiseau, au profit du nom de la bête sauvage, en coupant mal ce mot composé. Mais pour que cela ait lieu, il fallait que LUPA soit représenté avec un *v* et non avec le *b* provençal. Sur le plateau du Vercors et au pied de ce plateau, j'ai fait des enquêtes à La Chapelle-en-Vercors et à Jaillans. Dans la plaine de Valence, mes informations sont trop peu étoffées pour donner des moyennes qui signifient quelque chose. D'ailleurs c'est dans ces pays proches de la vallée du Rhône que les influences du Nord et du Sud se sont affrontées avec les fortunes les plus diverses. Je me suis donc abstenu d'affirmer, d'où les sigles en demi-cercles.

B) LE GROUPE ST.

Devant cette loi phonétique aux résultats si fantaisistes, un désir d'affirmation plus ferme m'a fait choisir un autre traitement phonétique, celui du groupe ST. Les résultats en sont homogènes à 90% et même à 100% à l'intérieur d'un même patois. Par ce moyen, on peut distinguer un provençal nord qui dit *têto*, d'un provençal plus méridional qui dit *têsto*. L'isophone peut se suivre sur la carte (sigle : cercle noirci entièrement). En Italie, il passe entre le Val Chisone et le Val Pellice ; puis en France, il traverse la Durance en aval de Briançon et le Drac en aval de Corps, il suit ensuite la ligne de crêtes qui sépare le Trièves (Isère) du Diois (Drôme) ; et dans ce département il suit en gros la vallée de la Drôme, laissant au nord la plaine de Valence et le Vercors.

C) LE T INTERVOCALIQUE.

Cette carte, dont les dimensions sont conditionnées par le format des machines à ronéotyper, permet d'entrevoir vers le sud, une autre zone d'un provençal plus méridional encore. Alors que tous les villages de cette carte, provençaux ou francoprovençaux, ont pour représentant de ROTA « roue », une forme du type *rwa*, ou *rôva*, quatre villages du sud, indiqués par le sigle +, font partie de la zone qui conserve le T intervocalique, sous la forme d'un *d*, et représente ROTA, par une forme du type *rôdo*. Ce sont Mirmande et Marsanne (ALF 836), au sud du confluent

de la Drôme et du Rhône et plus à l'est, Saint-Étienne-en-Dévoluy et La Cluse. L'isophone qui sépare *rwa* de *rodo* est à peu près parallèle à la lisière méridionale de la carte, il traverse le département de la Drôme, au sud de la rivière Drôme, et celui des Hautes-Alpes, en formant une pousse vers le nord dans le Dévoluy et un creux vers le sud dans la vallée de la Durance. Gap fait partie de la zone de *rodo*. Les dialectes alpins d'Italie disent tous *rwa*, sauf un point très méridional Airole (*AIS* 190), dans la province de Gênes. Ce parler est le seul à avoir une forme du type *roda*.

*
* *

Si ces quelques traits ne caractérisent pas d'une manière trop arbitraire les deux familles dialectales, on peut décrire la situation linguistique dans les Alpes de cette façon : le francoprovençal s'arrête franchement, le plus méridional des parlers francoprovençaux est bien francoprovençal ; mais les plus septentrionaux des parlers provençaux sont d'un provençal encore bien « impur ». Ce relâchement des isophones laisse s'étaler de vastes zones plus ou moins provençales, du nord de Romans au sud de la rivière Drôme, sur la montagne du Vercors, dans la Triève et le Diois et dans les hauts-bassins du Drac, de la Durance et du Pô. La progression la plus rapide s'observe dans la vallée du Drac : entre Saint-Étienne-en-Dévoluy qui dit *rodo* et La Mure, région francoprovençale, les isophones ne sont pas trop relâchés, il y a pourtant toujours au moins un village, entre chacun d'eux. Les contacts entre deux régions les plus différentes s'observent sur deux sections de la limite linguistique : on trouve immédiatement au contact avec le francoprovençal, des patois qui disent : *nébu*, *raïbo*.

1° Entre La Mure et le Trièves, le Drac sépare les deux plateaux d'une façon abrupte.

2° Entre la Savoie d'une part et le Briançonnais et les vallées italiennes d'autre part.

Mais malgré le caractère infranchissable de ce fossé collecteur qu'est la vallée du Drac dans son cours moyen, malgré l'absence de cols à moyenne altitude entre la Pointe des Trois Évêchés et le Mont-Cenis, jamais on ne constate un heurt aussi violent¹ que celui qui existe entre

1. Gardette, *Géographie phonétique du Forez* (déjà cité). Cartes p. 258 et 262 ; ou plus commodément : Gardette, *Limites du provençal au pays du Forez* dans *Mélanges Duraffour*. *Romanica Helvetica*, 14, 1939 : carte à la page 26.

Forez et Auvergne. La comparaison est nécessaire pour mieux illustrer la situation des Alpes. Le francoprovençal s'arrête sur le versant oriental des Monts du Forez; on y dit encore *vaši*, bien qu'on ait un seul infinitif pour CHANTER et COUCHER *šāta* et *kuša*. Sur le versant auvergnat, les patois disent *vašo*, mais ils disent aussi *nēbu*, ils disent aussi *rodo*. Le provençal commence aussitôt, avec la plupart des caractéristiques les plus méridionales. C'est en quelque sorte la situation inverse de celle des Alpes, où le francoprovençal s'arrête d'une manière franche¹ et où le provençal connaît de vastes zones intermédiaires. Il serait intéressant de comprendre quelles causes historiques ou géographiques, quels équilibres de population différents ont donné des affrontements de type auvergnat-forézien ou du type alpin, comme on l'observe entre le Dauphiné grenoblois et les marches provençales du Dauphiné. On entrevoit le rôle joué par le centre directeur de Grenoble ou par la province forte d'Auvergne.

Linguistiquement, l'Auvergne nous apparaît comme une province assez homogène et les caractéristiques des parlers du Centre s'étendent

1. En France du moins. Il faut signaler que l'ordonnancement présenté ici, pour ce vaste ensemble des Alpes, est quelque peu contrarié dans la haute vallée de la Doire Ripaire: Rochemolles (*AIS* 140) et Oulx (*ALF* 972) disent *vaš*, comme les parlers francoprovençaux. J'ai fait personnellement une enquête, dans cette région à Sestrières, au sud de *AIS* 140; on a très régulièrement dans ce pays un type *mendza* et même un type NEPOTE *nebu*: nous sommes à coup sûr en provençal. Ajoutez encore un type très proche de *paŷrē* pour PATREM. Voir la carte *AIS* n° 5. Or cette région du provençal a, pour VACCA, un type *vaŷsē*. Je ne sais comment interpréter cette finale. Il peut s'agir d'un écrasement secondaire des voyelles atones en fin de mot; la forme *paēr* pour PATREM semble pouvoir appuyer cette interprétation du phénomène assez bizarre en provençal.

Le francoprovençal de la région de Suse présente aussi quelques difficultés, à Giaglione, du moins, village situé entre Suse et le col du Mont-Cenis, où j'ai fait plusieurs enquêtes. C'est un patois de type haut-mauriennais, ayant à la fois des caractéristiques du patois de Lanslebourg et de celui de Bessans, deux villages proches sur une carte mais deux patois assez différents pour ne pas permettre l'intercompréhension. C'est en quelque sorte un village d'Italie qui sert de transition entre deux villages français. Or ce patois francoprovençal du versant italien a simplifié les doubles séries francoprovençales:

1° Pour la finale atone féminine, il ne connaît que la série du type provençal *vaŷsa* « vache ».

2° Pour les infinitifs en -ARE, il ne connaît que la série francoprovençale: SECARE *siyē* « faucher »;

mais aussi *ēymulē* « aiguïser à la meule ». Tous les infinitifs en -ARE sont en -ē, comme en français d'oil; PRATU y est représenté par *prò*.

jusqu'aux frontières de la province. C'est la preuve d'une unité profonde et ancienne.

Grenoble n'a jamais été l'heureuse capitale d'une province facile. A date ancienne, à l'époque de la segmentation dialectale, elle n'était que le chef-lieu du PAGUS GRATIANOPOLITANUS. Ce long adjectif latin a donné, de la façon la plus régulière phonétiquement : GRÉSIVAUDAN. Le sens du mot a été restreint par les géographes modernes, à la seule vallée de l'Isère ; mais même si on lui redonne ses dimensions historiques, le pays vraiment grenoblois ne s'éloigne pas beaucoup de la ville de Grenoble.

A l'est, dans l'Oisans, la basse vallée de la Romanche est francoprovençale. Mais si le chef-lieu, le Bourg-d'Oisans, a un patois nettement francoprovençal, son influence linguistique ne s'étend qu'à la couronne de villages perchés immédiatement autour de lui. Les très hauts villages et les fonds de vallées se rapprochent plus du Briançonnais que du pays grenoblois. Cela doit indiquer la faible importance qu'a eue la région grenobloise, aux moments importants de la vie ancienne du pays montagnard d'Oisans ; peuplement, romanisation, changement de langues et de religions, installations des villages et des communautés humaines.

Ces régions autrefois peu grenobloises malgré la proximité de la ville se décèlent tout le long de la frontière dialectale. Si un certain rayonnement s'est étalé sur la Matésine, ce plateau de La Mure est entouré de petits pays qui lui sont étrangers linguistiquement et même hostiles dans les rapports humains actuels. Un sondage dans les registres d'une commune de la Matésine a révélé un nombre insignifiant d'unions entre habitants du plateau et originaires des trois petites régions voisines : le Valbonnais, le Trièves, la haute vallée de la Gresse.

Le massif du Vercors n'est francoprovençal que dans une étroite frange septentrionale. L'influence de l'évêché de Die remonte très loin, vers le Nord, comme celle de la ville de Romans qui a une zone de rayonnement dans le parler de Royans.

Au nord de la ville de Romans, depuis toujours dans la zone linguistique du provençal, on perçoit même un grignotement plus récent. Le village de Génissieux n'a aujourd'hui dans son patois, aucune trace de palatalisation de A derrière consonne palatale, si l'on excepte celle qu'on trouve dans le nom même du village : le suffixe -IACU connaît là un traitement francoprovençal. Toute cette partie septentrionale du département de la Drôme, adossée au plateau de Chambarand est assez perméable aux influences du Midi. A cause des villes proches : Romans, Valence,

Tournon et surtout à cause d'une forte immigration d'Ardéchois descendus de leur montagne pour s'implanter dans une région plus facile. Dans ces cantons de Saint-Donat et de Saint-Vallier, le francoprovençal est bien mêlé de provençal et, sans doute, en retrait. Seuls restent intacts les bastions montagnards du Grand-Serre, de Montchenu, de Montrigaud, de Montmiral. Mais l'influence grandissante de la vallée a été sanctionnée même administrativement : Montmiral était autrefois un chef-lieu de canton, ce n'est plus aujourd'hui qu'une commune du canton de Romans.

Voilà ce que la géographie linguistique laisse entrevoir du jeu complexe des centres directeurs en Dauphiné. Il semble qu'à date ancienne, Grenoble ait été un centre directeur de faible importance ou plutôt un centre directeur dont l'influence a été arrêtée très vite vers le Sud. Puis Grenoble est devenue la capitale d'une vaste province, le Dauphiné, qui s'étendait très loin vers le Sud : tout l'actuel département de l'Isère, la plus grande partie de ceux de la Drôme et des Hautes-Alpes, sans oublier les possessions royales dans le haut bassin du Pô, tout cela dépendait de Grenoble. Pourquoi ce caractère de capitale provinciale se devine-t-il si mal sur la carte linguistique ? Pourquoi le Dauphiné est-il si peu uni linguistiquement, c'est-à-dire si peu homogène humainement ? C'est que, création administrative de date récente, le Dauphiné aurait dû, pour s'unifier profondément, réunir ce que la nature avait divisé selon le dessin puissant des montagnes.

Le morcellement en petits pays, en fraction de vallées, est une loi des Alpes. Cela se lit sur une carte, surtout sur une carte linguistique. Sur les autres cartes, on voit les cols, les chaînes de montagnes et les verrous de vallées. Quels rapports entretiennent les isophones avec ces accidents de terrain ?

La vallée alpestre est constituée par une série de compartiments en étages bien marqués. On passe d'un étage à l'autre par une rupture de pente souvent brutale et par un resserrement de la vallée. La géographie humaine et, par conséquent, la géographie linguistique obéit au dessin imposé par les éléments. Voici trois exemples :

Dans la vallée de la Gresse, la frontière linguistique coupe la vallée en deux tronçons. Mais la nature l'avait déjà coupée de cette façon et les hommes ont appelé le village installé près du resserrement de la vallée, d'un nom éloquent même sur une carte linguistique : La Cluze.

Dans la vallée de la Romanche, la limite passe aussi par un de ces

verrous, très solidement constitué celui-là. La rivière creuse des gorges profondes, les gorges de l'Infernet qui séparent du Haut-Oisans provençal, le bassin du Bourg-d'Oisans qui est francoprovençal.

Provençal et francoprovençal se partagent la haute vallée de la Doire Ripaire, avant l'arrivée du cours d'eau dans la plaine piémontaise. La limite passe par le verrou qui sépare la haute vallée d'Oulx et le bassin de Suse.

Sur cette carte, on peut voir les noms de quelques grands cols alpins. Certains font communiquer des régions de même langage, comme le Mont-Genèvre ou le col d'Ornon, comme le Mont-Cenis ou le Glandon. D'autres sont à cheval sur la frontière linguistique, comme le Galibier et le Fréjus. Ce n'est pas un effet du hasard; l'altitude explique tout. Le Galibier est à 2 650 m d'altitude et le Fréjus 2 550 m. Cela veut dire : le roc nu, aucun brin d'herbe. Et ces lieux n'ont jamais intéressé les populations qui vivent essentiellement d'élevage. Ces cols font partie de ce que Ramuz appelle « le mauvais pays »; les paysans n'y vont pas. Pour comprendre l'importance d'un col dans la géographie humaine d'une région, il faut nous débarrasser de notre imagination de voyageurs. Quand un paysan de Lanslebourg (France) ou de Novalaise (Italie) dit « le Mont-Cenis », il ne pense pas au point le plus bas de la ligne idéale de partage des eaux, ni même au point le plus haut de la route; il pense au pâturage où le troupeau passe trois mois d'été et d'où il tire une bonne moitié de la provision de foin pour l'hiver. Cela est plus important, et explique mieux le dessin des limites linguistiques. Dire que les mots voyagent, soit. Dire que les influences phonétiques traversent les cols, c'est une image facile ou dangereuse et qui n'explique rien. Si l'on trouve sur les deux versants d'un col le même parler, et cela va dans les détails, c'est parce qu'on a affaire à la même population qui s'est installée autour du même centre vital, le pâturage d'été, et qui se retire de part et d'autre du col, pour passer la mauvaise saison. Cette entente faisait naître des accords divers très souples. Qu'elles soient d'états ou d'arrondissements, les frontières administratives ont partout mutilé cette entente, en créant des partages sur des bases artificielles, en créant des oppositions inexistantes qui se sont vite durcies, à cause du douanier, du soldat ou du sous-préfet. Les limites linguistiques suivent les véritables frontières intérieures anciennes et permettent de retrouver les unités humaines traditionnelles. Voilà ce qui fait qu'Ornon est provençal, malgré l'orientation

de sa rivière, que toute une partie du Piémont parlait francoprovençal, de l'autre côté du Mont-Cenis, et provençal, de l'autre côté du Mont-Genève. La crête des Alpes est ce que les diplomates appellent une « frontière naturelle », ce n'était pas une frontière entre les hommes à l'époque ancienne de la segmentation dialectale. La frontière humaine ancienne passe à l'endroit où finit la montagne et où commence la plaine piémontaise.

Cette étude permet de rendre manifeste l'unité ancienne des populations alpines, par-dessus l'actuelle frontière franco-italienne, avec ses petits compartiments internes, différents de vallées à vallées. Ces limites entre les différents petits groupes humains, les isophones le montrent, sont toutes orientées d'est en ouest et non du nord au sud, comme la ligne de partage des eaux, ou comme la frontière d'États.

Le Val Pellice correspond au Queyras;

Le haut-bassin de la Doire, au Briançonnais;

Le Val de Suse, à la Haute-Maurienne, par l'immense et riche pâturage du Mont-Cenis. Les lignes de partage des eaux ne jouent un rôle de frontière humaine que si elles ne s'abaissent pas jusqu'au niveau des pâturages, mais dès que le col avoisine l'altitude de 2 000 m, les relations s'établissent autour des alpages qui rassemblent pour l'été, les bêtes et les gens des deux versants.

Le compartiment des vallées et l'altitude des pâturages ont imposé aux hommes, les règles de leur groupement et de leur entente. L'examen des limites linguistiques rend saisissante la force de ce déterminisme géographique, par-dessus toutes sortes de frontières administratives. Car, dans les Alpes, aux époques pendant lesquelles s'est façonnée la carte des dialectes, on ne voit pas que les circonscriptions administratives aient pu modifier ce que la loi de la montagne avait imposé à la vie des hommes.

Grenoble.

G. TUAILLON.

LÉGENDE DE LA PLANCHE.

Francoprovençal :

◻ { VACCA > *vətši*, *vətšè*, *vətš*.
MANDUCARE *mədži*.

◱ *mədži* mais *vətšo*.

◲ *mədža* mais *vətši*.

× Point déclaré francoprovençal par un auteur qui ne dit pas sur quels éléments il se fonde.

+++++ : limite entre provençal et francoprovençal.

(Si les croix sont plus espacées, il s'agit d'une limite entre provençal et une région de francoprovençal moins net.)

Provençal :

⊗ Point déclaré provençal par un auteur qui ne dit pas sur quels éléments il se fonde.

○ *mədža* et *vətšo*, mais { NEPOTE > *névu*;
TESTA > *teto*.

◐ *mədža*, *vətšo*, *nébu*, mais *teto*.

● *mədža*, *vətšo*, *nébu*, *teto*.

+ 4 points où ROTA > *rədo*; ailleurs ROTA > *rwa* ou *rəva*.

Villages au nom abrégé :

Entre Annonay et le Rhône : 1. Saint-Étienne-de-Valoux; 2. Saint-Cyr; 3. Davézieux.
Autour du Bourg-d'Oisans : V. R. Villard-Reymond; V. N. D. Villard-Notre-Dame.

Atlas linguistiques :

F. = ALF; I. = AIS; Ly = ALLy (au nord-ouest); MC = ALMC (au sud-ouest).

